

Réouverture de la ligne **Belfort-Delle**

LIAISON FERROVIAIRE FRANCO-SUISSE



DOSSIER DE PRESSE VISITE CHANTIER BELFORT-DELLE 15 NOVEMBRE 2017

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Le Département
Le Département

SNCF

JURA
REPUBLIQUE ET CANTON DE JURA



Fonds européens de
développement régional

Interreg
FRANCE SUISSE

GRAND
BELFORT

SUD
TERRITOIRE

Delle, le 15 novembre 2017

LIGNE BELFORT DELLE : DERNIÈRE ANNÉE DE CHANTIER AVANT L'OUVERTURE DE LA LIGNE

L'ensemble des partenaires suisses et français se sont entendus lors du Comité de Pilotage Belfort-Delle du 5 septembre 2017 pour fixer l'ouverture de la ligne ferroviaire franco-suisse Belfort-Delle le dimanche 9 décembre 2018. Cette date correspond également au changement d'horaires 2018/2019. La réouverture du tronçon Belfort-Delle de la ligne Bienne-Delémont-Belfort est un projet transfrontalier à double dimension locale et européenne, en forme de trait d'union entre France et Suisse. Il a pour vocation d'offrir une desserte directe en gare de Belfort-Montbéliard TGV pour les usagers des deux côtés de la frontière, et à fournir une nouvelle offre de desserte sur les gares et haltes situées le long du parcours.

La réouverture de la ligne Belfort-Delle symbolisera l'aboutissement d'un projet ambitieux en matière de mobilités pour la relation franco-suisse. En effet, la ligne permettra aux voyageurs en provenance ou à destination du nord-est de la Bourgogne-Franche-Comté ou de la Suisse de bénéficier d'un moyen de transport public plus écologique, plus régulier et plus sûr et en lien avec le réseau à grande vitesse.

Ce projet facilitera également les déplacements scolaires et professionnels du quotidien ainsi que les déplacements transfrontaliers. Il permettra de soutenir le développement économique du Territoire de Belfort et du Canton du Jura, dans l'objectif de bâtir un espace de prospérité commun entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Suisse.

LE POINT SUR LES TRAVAUX

Après plus de deux ans de travaux, les agents SNCF et des entreprises impliquées s'activent pour assurer les derniers travaux qui redonneront vie aux 22 kilomètres de ligne, qui étaient fermés aux circulations depuis 1992. Cinq haltes ferroviaires ont été créées entre Belfort et Delle. Outre l'électrification, avec la pose des poteaux caténaires, la modernisation de la ligne représente 41 kilomètres de rails, 53 000 tonnes de ballast et 37 400 traverses.

Les **travaux de génie civil de signalisation** ont nécessité huit mois de travaux et ont pris fin en juin 2017. Ils ont consisté à installer les artères de câbles enterrées le long de la voie, les barrières de passages à niveau ainsi que les signaux.





La **pose de la nouvelle voie** sur l'ensemble de la ligne Belfort-Delle s'est achevée en juillet dernier après trois mois de travaux. D'août à mi-octobre, cette voie ferrée a ensuite été relevée, afin d'être mise à la bonne hauteur et à son emplacement définitif grâce à l'ajout de ballast.

Les **opérations de libération du rail** ont eu lieu en octobre. Cette étape est une phase particulièrement importante, car elle permet de fixer le rail à une température moyenne de 25°C, ce qui lui permet de subir des variations de températures allant de -20°C à +60°C sans risque de déformation en cas de fortes chaleurs, ni de rupture en cas de gel intense. Les poteaux caténaires ont été installés de janvier à mai, **le câble caténaire est actuellement en cours de déroulage sur l'ensemble de la ligne.**



Par ailleurs, le **système de télécommunication ferroviaire, le GSM-R** est en cours d'installation (travaux d'octobre à décembre 2017). Le GSM-R est le standard européen de télécommunication ferroviaire permettant la communication entre le train et le rail.

Les **travaux de voiries et réseaux divers**, qui concernent essentiellement les **passages à niveau** et les **haltes ferroviaires**, s'achèveront en fin d'année après plus de six mois de travaux. La sécurité est un enjeu majeur pour SNCF Réseau, qui pilote de nombreuses actions pour

sécuriser les passages à niveau, et agit pour la prévention du grand public. Sur les **vingt passages à niveau de la ligne Belfort-Delle**, six ont été fermés, et **l'un d'eux remplacé par un pont-route** (PN11 de Bourogne).



Les **treize passages à niveau restants** font l'objet de **travaux de mise en sécurisation**. L'objectif est de les aménager afin d'améliorer la sécurité routière lors de leur franchissement. Pour ce faire, deux types d'installations sont privilégiés :

- 1) les '**ilôts séparateurs**' qui visent à dissuader les conducteurs de tenter de passer en chicane lorsque les barrières sont abaissées ;
- 2) les '**plateaux surélevés**' afin de limiter la vitesse à 30 km/h.

Les **pistes cyclables** jouxtant les passages à niveau n°22 (Delle), n°13 (Bourogne) et n°15 (Morvillars) sont prolongées pour assurer la continuité du parcours. Enfin, une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR) des trottoirs est réalisée : largeur de 1,40 mètres, bandes podotactiles ... Par ailleurs, la majorité de ces passages à niveau est désormais équipée de dalles Edilon qui limitent le bruit, apportent plus de confort et nécessitent moins de maintenance.

Les **haltes ferroviaires** font l'objet de travaux de finition qui consistent à créer des parkings, poser l'ensemble des équipements sur les quais (abris voyageurs, distributeurs de billets régionaux, éclairage, bandes podotactiles pour les PMR ...) et installer l'éclairage.



Enfin, **les trois passerelles** que comptera la future ligne Belfort-Delle (Grandvillars, Delle-Ville et une passerelle interquartiers à Delle, côté rue de la Voinaie) seront bientôt toutes opérationnelles.

A compter de l'été 2018, les travaux seront entièrement finalisés et laisseront place aux trains d'essais. Ces trains permettent de vérifier les installations pour garantir la circulation des trains à la vitesse prévue en toute sécurité. D'autres trains circuleront également pour former les futurs conducteurs de la ligne. En parallèle, **un dossier de sécurité** sera envoyé à l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF), pour obtenir l'autorisation de mise en

exploitation commerciale de la ligne. Le délai d'instruction de ce dossier est de trois mois et demi avant le début des circulations.

A partir du dimanche 9 décembre 2018, les trains circuleront à nouveau sur la ligne entre Belfort et Delle pour accueillir les voyageurs.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU PROJET : DES ENGAGEMENTS TENUS POUR LA PRESERVATION DU MILIEU HUMAIN ET NATUREL

Dans le cadre de la réouverture de la ligne ferroviaire entre Belfort et Delle, SNCF Réseau, en tant que maître d'ouvrage du projet, a missionné un bureau d'études indépendant pour la réalisation d'une **expertise acoustique des bâtiments d'habitation** qui seraient exposés, à terme, à des niveaux sonores supérieurs aux seuils réglementaires. Les habitations ayant bénéficié d'un diagnostic sont, pour la plupart, proches de la voie ferrée et souvent à proximité d'un passage à niveau. Au final, **une dizaine d'habitations** présentent des huisseries non-conformes et leurs propriétaires seront prochainement contactés pour envisager les travaux à réaliser.

Dans le cadre de ses engagements et de l'obligation de résultats, SNCF Réseau procédera à un contrôle de conformité des aménagements réalisés après la mise en service de la ligne.

Par ailleurs, SNCF Réseau s'engage en faveur de l'environnement en mettant en place diverses mesures afin de compenser l'impact des travaux effectués dans le cadre de la réouverture de la ligne. Ainsi, SNCF Réseau est tenu de mettre en œuvre **un programme de mesures compensatoires de 17 hectares**, composés principalement de restauration de zones humides ou de préservation de boisements et de prairies de fauche favorables aux espèces protégées.

L'une de ces mesures compensatoires est à l'étude sur un site identifié comme pertinent sur la commune de Froidefontaine. Cette mesure vise à réaliser des travaux en faveur de la **restauration des zones de reproduction des espèces piscicoles dans le bassin versant de la Bourbeuse**.

SNCF Réseau a missionné un spécialiste de la **restauration de milieu humide** qui engagera, d'ici fin 2017, une **concertation avec les exploitants du secteur concerné**, afin de trouver des accords sur les modalités de réalisation des travaux.



DES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

SNCF Réseau, en tant que maître d'ouvrage du chantier, a souhaité inscrire le projet Belfort Delle dans une logique de valorisation des entreprises locales et de l'emploi de proximité, en intégrant notamment dans ses marchés de travaux **une clause d'insertion** demandant aux entreprises d'employer à hauteur de 5 % des personnes en difficultés ou éloignées de l'emploi. A ce jour, **près de 30 000 heures de travail d'insertion** ont été réalisées et **55 personnes** ont pu bénéficier de cette clause d'insertion.

Par ailleurs, par la diversité des travaux menés, le chantier Belfort Delle permet de faire intervenir des entreprises locales notamment dans les métiers du BTP, ce qui contribue au dynamisme économique du territoire et à la préservation des emplois locaux. A ce jour, **38 entreprises locales** ont travaillé sur le chantier de réouverture de la ligne Belfort-Delle.

SÉCURITÉ : SENSIBILISER POUR MIEUX PRÉVENIR LE RISQUE D'ACCIDENTS

SNCF attache une attention toute particulière à la **sensibilisation du jeune public habitant à proximité de la ligne Belfort-Delle** aux règles de sécurité à respecter à proximité des chantiers et des emprises ferroviaires. En effet, cette ligne, non circulée depuis 1992, est potentiellement devenue le terrain de jeu ou de balade des enfants et de leur famille.

Des agents **SNCF volontaires**, se relaient et organisent depuis début 2017 **des interventions en milieu scolaire** dans les écoles et collèges des villages traversés par la future ligne transfrontalière.

Depuis le début de l'année 2017, ce sont **plus de 700 élèves** qui ont été sensibilisés dans les établissements d'Andelnans, Meroux, Morvillars, Bourogne, Grandvillars et Delle.



Depuis plus de 20 ans, SNCF mène régulièrement des **actions de sensibilisation auprès des jeunes** pour prévenir des risques d'accidents et inciter aux comportements sécuritaires aux abords des voies ferrées, des passages à niveau et des chantiers ferroviaires.

Fondées sur **la pédagogie par l'expérience**, les animations placent les élèves dans des situations concrètes : aux abords des voies, sur un quai ou dans un train. Elles sont d'autant plus efficaces qu'elles sont adaptées en fonction de l'âge du public :

- les écoliers identifient les règles à respecter via des dessins animés,
- les collégiens doivent prendre des décisions qui influent sur le scénario de l'animation,
- les lycéens découvrent une scène après un incident, doivent enquêter pour identifier les règles non respectées et comprendre ce qui s'est passé.

L'EXPLOITATION DE LA LIGNE

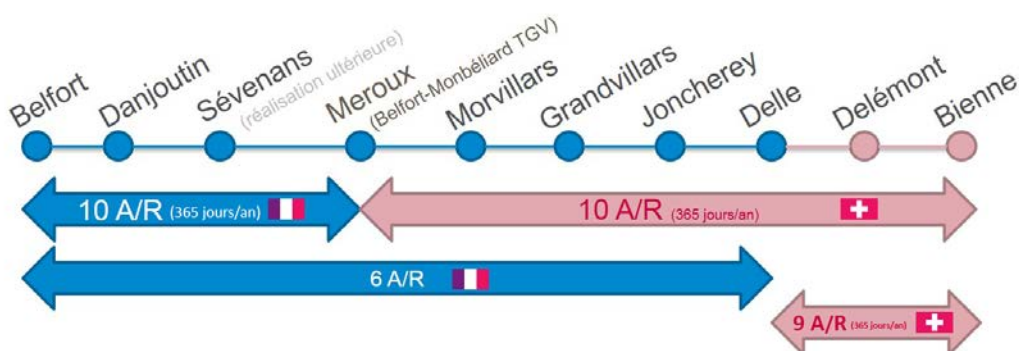
Les détails de l'exploitation sont encore en préparation. De manière générale, la desserte sera composée de 10 aller-retours quotidiens Bienne-Porrentruy-Delle-Belfort Montbéliard TGV, réalisés par des trains suisses. En gare de Belfort Montbéliard TGV, ces liaisons seront en correspondance avec les trains TGV en direction/provenance de Paris et avec les TER en provenance de Belfort Ville. Cette desserte sera complétée par 6 allers-retours Belfort ville-Belfort Montbéliard TGV-Delle, effectués par des trains français. La desserte Belfort ville - Belfort Montbéliard TGV (10 AR) sera également effectuée par du matériel français et donnera un niveau de correspondances approprié avec les trains suisses en gare de Belfort Montbéliard TGV à Meroux.

L'offre ainsi construite répond à la fois à la demande des partenaires suisses d'avoir des correspondances avec les TGV de et vers Paris et à la demande de mobilité du territoire avec une offre correspondant aux besoins de déplacements aussi bien des voyageurs internationaux qu'à ceux des travailleurs, des frontaliers et des scolaires.

L'OFT, les Cantons du Jura, de Soleure et de Berne ainsi que les CFF ont consenti à réaliser des efforts financiers afin de tenir l'objectif fixé par la région Bourgogne-Franche-Comté d'un devis n'excédant pas les 3 M€/an. En termes de financement, le principe de territorialité s'applique pour les différents tronçons concernés, conduisant la région Bourgogne-Franche-Comté à financer les dessertes entre Delle et Belfort ville et les partenaires suisses à financer les dessertes entre Bienne et Delle. L'ensemble de ces principes a fait l'objet d'un accord conclu à fin 2016.

L'établissement d'une tarification transfrontalière ainsi que la coordination de l'offre et des tarifs avec le réseau de bus Optymo (Territoire de Belfort) sont en cours.

PRINCIPE DE LA DESSERTE



UN PROJET DE 110 MILLIONS D'EUROS COFINANCÉ

Les travaux pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle représentent un investissement de 110,5 millions d'euros financés par :

- la Région Bourgogne Franche-Comté : 30,9 M€
- l'État français : 30,5 M€
- la Confédération helvétique : 24,7 M€

- le Département du Territoire de Belfort : 5,1 M€
- SNCF Réseau : 4 M€
- l'Union européenne : 9,3 M€
- la République et Canton du Jura : 3,2 M€
- le Grand Belfort, Communauté d'Agglomération : 2,3 M€
- la Communauté de Communes Sud Territoire : 0,5 M€.

CONTACTS PRESSE

SNCF RÉSEAU

Valérie LEPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Marie SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranche.comte.fr

Hélène WOKOWSKI-PIERRE - 06 14 37 17 26 - helene.wokowski@bourgognefranche.comte.fr

PREFECTURE DE REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Cécile HERMIER - 03 80 44 64 05 - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

OFFICE FEDERAL DES TRANSPORTS

Florence PICTET - +41 58 462 36 43 - presse@bav.admin.ch

DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Ugo TOUROT - 03 84 90 90 02 - ugo.tourot@territoiredebelfort.fr

REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

David ASSEO - +41 79 793 71 04 - david.aseo@jura.ch